



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget

Question écrite n° 110058

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le fait que les communes de montagne et les zones rurales fragiles bénéficient de dotations spécifiques. Elle souhaiterait qu'il lui indique si la progression des aides publiques spécifiques de l'État à ces différentes communes bénéficiera en 2007 d'une progression au moins parallèle aux dotations générales de l'État aux communes.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110058

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11714